
MONS-GHLIN | CONSTRUCTION

Subsides pour le nouveau hall

A. Lcx

Mis en ligne le 27/06/2012

Un hall de stockage de 3 000 m2 sera construit dans la zone portuaire.

Le ministre wallon des Travaux publics, Carlo Di Antonio (CDH), vient d'octroyer une subvention d'un montant de 902 969 € au Port autonome du Centre et de l'Ouest. Cette subvention permettra la construction d'un nouveau hall de stockage de 3 000 m² dans la zone portuaire de Mons-Ghlin, le long du canal Nimy-Blaton-Péronnes.

Ce hall de stockage sera constitué de 3 box couverts et fermés, permettant d'accueillir près de 10 000 tonnes de marchandises. Cet investissement permettra au Port autonome du Centre et de l'Ouest de capter des produits de plus haute valeur ajoutée (sel de déneigement, copeaux de bois, céréales) que le vrac traditionnel.

Ce type d'infrastructure protégeant les marchandises des intempéries et de l'humidité est très recherché par les clients des opérateurs du port pour des raisons qualitatives. Pour le ministre Carlo Di Antonio, "cela constitue une véritable opportunité de développement économique pour le port et la région montoise".

Les travaux s'inscrivent dans la poursuite de la rénovation et de l'extension des capacités portuaires de la zone d'activité économique le long du canal, et permettront d'offrir plus d'un hectare de surface couverte à la zone portuaire de Mons-Ghlin.

Le ministre des Travaux publics a évoqué ce projet, ainsi que les grands chantiers fluviaux en cours et à venir, lors de la journée du transport fluvial et de l'intermodalité, qui s'est tenue à Namur hier.

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>



